



# CATHEDRALE NOTRE DAME de STRASBOURG

4 octobre 2009

27<sup>e</sup> dimanche du temps ordinaire – année B

## Homélie du Père Bernard XIBAUT

### Loi des hommes, projet de Dieu

Alors que nous venons d'entendre un Évangile un peu difficile, dans la mesure où beaucoup se sentent concernés, pour eux-mêmes ou à travers leurs proches, par la question qu'il pose, il est essentiel de poser trois questions :

- de quoi parle exactement Jésus ?
- sur quel principe appuie-t-il son raisonnement ?
- en quoi son attitude peut-elle nous rejoindre aujourd'hui ?

#### 1. D'abord, de quoi parle exactement Jésus ?

Il faut avoir voyagé dans le monde et séjourné dans un pays où la répudiation est encore en vigueur pour comprendre la question posée à Jésus. Il s'agit en effet de toute autre chose que ce que nous désignons aujourd'hui comme divorce. Qu'il soit obtenu pour faute ou par consentement mutuel, le divorce occidental est en effet le fruit d'une longue procédure dans laquelle les droits de l'homme et de la femme sont semblablement protégés.

La répudiation à l'orientale revient tout simplement pour un mari à renvoyer sa femme, pour un motif qu'il lui appartient seul de juger : ce peut-être une stérilité reprochée à la femme, une infidélité ou toute autre cause à la fantaisie de l'homme. Dans certaines sociétés, la répudiation peut s'opérer de manière orale, le mari répétant trois fois à sa femme qu'il la chasse du foyer conjugal... Dès lors, on comprend que la Loi de Moïse, exigeant un acte de répudiation, constitue un progrès pour la femme, qui peut justifier sa situation de femme isolée et échapper au soupçon d'abandon de domicile.

Mais que va devenir cette femme ? Probablement rejetée par sa famille, accusée de lui faire honte, elle risque de se retrouver à la rue et de sombrer dans la prostitution pour survivre.

Voilà en quoi consiste la répudiation sur laquelle on interroge Jésus : « Est-il permis à un homme de renvoyer sa femme ? ». Elle repose sur une conception déséquilibrée du couple, dans laquelle l'homme est le maître et la femme un simple objet. En beaucoup d'endroits du monde, hélas, cette conception continue d'avoir des adeptes. Il n'est qu'à citer l'exemple de l'émir du Koweït, fuyant en hélicoptère devant les chars irakiens, emportant dans sa fuite le contenu de son coffre-fort, mais abandonnant ses femmes.

#### 2. Sur quel principe Jésus appuie-t-il son raisonnement ?

Maintenant que nous avons compris en quoi consiste la répudiation, nous pouvons nous demander sur quel principe Jésus appuie son raisonnement.

Ses interlocuteurs évoquent la Loi de Moïse, qui régit les rapports sociaux au sein du peuple d'Israël et à laquelle tous se trouvent soumis, y compris Jésus. Le seul fait qu'ils posent la question montre cependant qu'ils ne sont pas totalement convaincus de la

légitimité de la pratique. Ils s'attendent à ce que Jésus la conteste et comptent bien s'appuyer sur sa réponse pour dénoncer sa désobéissance.

Jésus, une fois de plus, esquive le piège. Il se garde bien de rejeter radicalement l'enseignement de Moïse, mais il le situe dans son contexte, qui est celui de l'endurcissement des cœurs. Si Moïse a permis une pratique, pour répondre à la pression des hommes, cela ne signifie en rien qu'il l'encourage. Le Christ appelle ses interlocuteurs à remonter en deçà de la Loi, c'est-à-dire à la Création. La Loi s'accommode avec la faiblesse des hommes, mais la Création proclame le projet de Dieu. Au commencement, Dieu a fait l'homme et la femme. Le plan de Dieu vise à la communion, et non à la division ; à la réconciliation, et non à la rupture ; à l'amour, et non au mépris.

En toutes choses, Jésus remonte à la source du fleuve de la Vie plutôt que de partir de ses berges un peu écornées. Il nous invite à appuyer notre action sur la générosité du principe plutôt que sur l'étroitesse des compromissions.

### **3. En quoi son attitude nous rejoint-elle aujourd'hui ?**

Disant cela, nous avons commencé à répondre à la question de la manière dont l'attitude de Jésus peut nous inspirer aujourd'hui.

Nous aussi, nous sommes sans cesse confrontés à des questions de vie. Sur quoi allons-nous fonder notre choix ? Trois possibilités s'ouvrent systématiquement à nous :

- le choix du plus fort. C'est la méthode en jeu lorsqu'un homme renvoie oralement sa femme. Ce système aboutit à blesser ceux qui n'ont pas la force de s'y opposer. Il est trop souvent encore vécu dans les familles, les entreprises, les pays.
- le choix de la Loi. Tel est la voie offerte par Moïse. La Loi accorde à chacun des droits et veille à la protection des plus faibles. Mais elle repose souvent sur des compromis et évite souvent les grandes injustices en tolérant les petites, selon le principe du moindre mal.
- le choix du projet de Dieu. Probablement le plus difficile à mettre en œuvre, car il repose sur la bonté de Dieu envers tous. Ce choix suppose que chacun renonce à mettre en œuvre sa force et son droit, pour recourir au seul amour. Il peut mener à des souffrances. C'est ainsi que Jésus, refusant d'employer sa force divine et son droit de Fils de Dieu, est mort sur la croix.

\* \* \*

Vous me reprocherez peut-être de ne pas être entré dans le concret des choix de vie et des règles de société, alors que ce texte d'Évangile semblait tendre une perche idéale pour dénoncer le laxisme contemporain !

Jésus non plus n'est pas entré dans le détail, laissant à chacun le soin de tirer des conséquences pour sa propre vie. N'est-ce pas ainsi que devrait répondre son Église. On reproche souvent à cette Église de vouloir imposer la Loi à tous : Jésus montre un chemin dans lequel la Loi n'est pas contestée, mais replacée dans son essentiel.

« Au commencement, Dieu a fait l'homme et la femme ». Puisse l'humanité complète – dans sa dimension masculine et dans sa dimension féminine – renoncer à la division et au mensonge pour entrer dans le projet d'unité et de communion de Dieu.

### **Références bibliques :**

Genèse 2, 18-24 ; Psaume 127 ; Hébreux 2, 9-11 ; Marc 10, 2-16